



Vol sur le parking payant de disneyland paris

Par **spannesia**, le **03/11/2012** à **18:53**

Bonjour,

Je vous écris car mercredi 31 novembre 2012 je me suis rendue au parc de disneylandparis pour la soirée halloween

j'ai déposé ma voiture sur le parking de disney village

j'ai payé bien entendu l'entrée sur le parking (15 euros)

en récupérant ma voiture à la fin de la soirée ma vitre arrière avait été cassée et tous les objets se trouvant à l'intérieur m'ont été dérobés

mon assurance ne couvre que le bris de vitre et ne prend pas en charge le vol de mes affaires dans la voiture

j'envisage de demander des dommages et intérêts à disney comment dois-je m'y prendre

merci d'avance

Par **pat76**, le **04/11/2012** à **15:01**

Bonjour

Vous avez fait constater les dégâts du véhicule et déclaré le vol aux services de sécurité de Disneyland où vous avez fait faire un constat sur place par la police?

Par **spannesia**, le **04/11/2012** à **16:52**

Bonjour,

j'ai fais constater les dégats par la sécurité de disneyland paris (ils ont tout noté au crayon sur un bout de papier plié en 4 donc je pense qu'ils ont pas du garder une trace)
et également aux policiers du commissariat de chessy ou la securité de disney m'a emmenée
j'ai fais faire un procès verbale et j'ai bien entendue garder le ticket du parking de disney
comme preuve

Par **pat76**, le **04/11/2012** à **17:33**

Il y a une déclaration enregistrée sur pv de la police, d'un des responsables de la sécurité de disneyland qui a constaté le délit?

Par **spannesia**, le **04/11/2012** à **18:27**

non le responsable apres nous avoir deposer au comissariat est retourner a disney il a salué les policiers aussi et nous a laissé des gateaux (personnellement j'ai trouvé ca bizarre mais j'etais en etat de choc donc moins réactive)